

Connaissez-vous la CGT ?

Notre syndicat CGT fait beaucoup d'effort pour vous informer sur l'actualité sociale. Cependant cette présence ne rend pas forcément compte de ce que nous sommes et c'est pourquoi cette semaine nous avons parlé du syndicalisme et de son utilité dans l'entreprise. Reste que les idées reçues peuvent avoir la vie dure. Voici quelques questions et nos réponses :

1. Qui est syndiqué à la CGT et combien la confédération compte-elle d'adhérents ?
2. Quel est le taux de syndicalisation en France et dans la métallurgie dont nous dépendons ?
3. Quel est le montant de la cotisation syndicale à la CGT ?
4. Quel est la place de la CGT aux dernières élections professionnelles Prud'homales ?
5. Faut-il être adhérent pour être défendu par la CGT ?
6. En 2010 combien y a t il eu de réunions de négociations avec la direction ST-France ?
7. A ST est-ce que la CGT signe des accords d'entreprise ?
8. Sur le site de Grenoble en 2010 combien de tracts ont été distribués par la CGT ?
9. Combien avons nous fait de manifestations en 2010 pour la défense des retraites ?
10. Se syndiquer signifie t-il devenir militant, distribuer des tracts etc ?
11. La CGT recherche-t-elle l'union avec les autres syndicats ?
12. La CGT est-elle trop « radicale », ou au contraire devient-elle trop « modérée » ?
13. A la CGT, on obéit aux ordres du sommet ?
14. Connaissez-vous « L@ puce à l'oreille » ?
15. En cas de besoin savez-vous comment contacter un élu CGT ?

Notre syndicat a besoin de sang neuf ! Sympathiser ne suffit plus...
Si vous souhaitez discuter du syndicat, de votre possible adhésion, ou à l'inverse de ce qui vous rebute ou vous gêne dans notre syndicalisme, laissez-nous vos coordonnées, ou renvoyez nous le bulletin de contact.

Vous êtes intéressé-e par des informations complémentaires, ou désirez adhérer :

Nom Prénom :

Partie à renvoyer à : syndicat CGT ST-Polygone (BP 17) ou à remettre à un(e) élu(e) de votre connaissance.



Réponses

R1: Tous les salariés du privé comme du public et de toutes les catégories (ingénieur, cadre, technicien, opérateur) peuvent adhérer à la CGT. La confédération compte plus de 700 000 adhérents à la CGT fin 2010 dont 45 000 nouveaux. Sur le site la CGT est à l'image de la répartition de nos métiers.

R2: Le taux de syndicalisation en France est de 8%, mais dans le privé il est de 5% tous syndicats confondus.

R3: le montant de la cotisation est de 1% du salaire net dont 66% sont déductibles des impôts. (soit 0.34% du salaire net)

R4: 1ère avec 32,2% des voix contre 25,2 pour la CFDT (2ième) et 7% pour la CGC.

R5: Bien évidemment les élus CGT défendent tous les salariés faisant appel à eux.

R6: Entre les Comités d'entreprise et les réunions de négociation, il y a des réunions quasiment toutes les semaines. Le problème c'est que bien souvent – surtout s'il n'y a pas de rapport de force- il n'y a pas réelle négociation. D'autant plus que nous sommes souvent confrontés à la volonté de nous faire faire marche arrière. Dans ce cas, informer, sensibiliser, protester, mobiliser est indispensable.

R7: Nous avons la réputation de ne rien signer. Faux ! Par exemple, nous avons signé les accords pour l'égalité femmes-hommes depuis 2006, sur le handicap ; sur la mutuelle ; En 2010 nous avons même signé l'accord d'intéressement (qui ne nous convenait pas) pour éviter qu'il ne disparaisse complètement. En France en 2006 la CGT a signé plus de 80% des 25 000 accords Nationaux.

R8: En 2010, nous avons distribué plus de 50 tracts, dont la plus grande partie rédigés par nos soins. Informer les salariés est une priorité car rien n'avance sans un minimum de pression sur la direction. Et l'information est le début de toute action.

R9: Il y aura eu 10 manifestations contre la réforme des retraites. (23/3, 1/5, 27/5, 23/9, 2/10, 12/10, 28/10, 6/11, 25/11 et 15/12)

R10: Non. On peut être syndiqué sans « militer ». Sans « s'afficher ». L'intérêt pour le syndiqué est d'être informé et consulté et de faire partie d'un réseau de solidarité. Pour le syndicat, de pouvoir s'appuyer sur les cotisations et sur l'avis des syndiqués pour prendre les décisions.

R11: Oui pour être plus fort. On l'a vu récemment pour les retraites. A ST aussi un travail commun a lieu souvent avec la CFDT. Un exemple : le soutien aux collègues de Caen.

R12: c'est aux syndiqués de le dire, et de corriger l'orientation du syndicat si besoin est.

R13: Alors là, pas du tout... La CGT est organisée sous forme d'une confédération de syndicats d'entreprises, ou de sites. Chaque syndicat a une personnalité juridique propre, et prend ses positions.

R14: il ne s'agit pas de la pièce de Feydeau mais du bulletin électronique disponible sur notre site Internet à l'adresse <http://cgt-st.org/spip.php?rubrique52> et pour s'abonner <http://lapalo.cgt-st.org/subscribe.php>

R15: Courrier interne BP17, Intranet grenet « relations sociales », site Internet cgt-st.org